

Séminaire sur la certification des comptes

INET

Pantin 27 mars 2013

- 1- Contexte
- 2- Enjeux et chiffres-clés
- 3- Autres projets connexes ayant un impact significatif
- 4- Parties prenantes
- 5- Facteurs de succès durable
- 6- Choix d'une expertise interne complémentaire
- 7- Organisation du projet
- 8- Rôle de l'audit interne
- 9- Gestion de projet
- 10- Supervision générale par les élus

1- Montée des contraintes financières

- Critères de gestion financière
- Qualité de l'information financière des élus
- Prise en compte du cadre financier à moyen terme et des marges de manoeuvre

2- Mise en tension du financement des collectivités

- Confiance des investisseurs
- Qualité de l'information financière
- Notation financière

3- Recommandations de la CRC

1- Une administration unique pour deux collectivités.

Direction des finances et de la programmation: 44 agents dont 24 pour la comptabilité
Fonction finance déconcentrée: 14 ETP responsables financiers et 120 ETP comptables

2- Cadre budgétaire (hors remboursement Ville / CUS)

Budget de fonctionnement (2013): 720 M€ (CUS BP + BA) / 358 M€ (Ville)

Budget d'investissement (2013): 417 M€ (CUS BP + BA) / 166 M€ (Ville)

3- Volumétrie de l'activité comptable:

Mandats: 60000 (CUS) / 48000 (Ville)

Titres de recettes: 15000 (CUS) / 9000 (Ville)

Factures enregistrées: 46000 (CUS) / 49000 (Ville)

Actif net: 2500 M€ (CUS) / 1500 M€ (Ville)

Gestion budgétaire: 2 budgets principaux et 7 budgets annexes

1- Qualité comptable de l'établissement du résultat.

Procédures de cut-offs

2- Tenue des états patrimoniaux

Exhaustivité de l'information (notamment antérieure à 1997)

Adéquation conforme de l'information de l'ordonnateur et du comptable

Définition des méthodes de valorisatio

3- Contrôle interne

Formalisation des dispositifs

Exhaustivité des dispositifs / périmètre et seuil de signification

Suivi opérationnel effectif

1- Passage au Protocole d'échange standard d'Helios version 2 (« PES V2 »)

Délai impératif de mise en œuvre: avant le 1^{er} janvier 2015

Impact en // de la norme européenne SEPA sur la gestion des rôles de recettes (migration nécessaire des prélèvements vers le format SEPA au 1^{er} février 2014)

2- Dématérialisation :

- Paye
- Transmission des marchés d'un montant > à 90 000 € et les marchés informatiques

3- Logique « d'emboîtement » des projets:

- 1- Impératif prioritaire lié au calendrier imposé du passage au PES V2
- 2- intégrant les impératifs de fiabilisation des comptes
- 3- veillant à ne pas prendre de décisions contraires aux objectifs de la dématérialisation

1- Vision stratégique et pilotage général

Elus – exécutifs et conseils municipal et communautaire
Direction générale

2- Mise en œuvre opérationnelle

Interne:

Fonction finance (DFP et déconcentrée)
Systèmes d'information
Direction conseil, pilotage et performance
Direction de l'audit interne

Ensemble des directions opérationnelles

Externe:

DRFiP (expertise régionale et nationale)
Comptable public

3- Supports externes

Fournisseurs des SI (logiciels financier **et de facturation**)
Expertise externe

1- Organisation de projet structurée

- Pluralité des thématiques
- Imbrication des sujets et complexité du chemin critique
- Nombre des parties prenantes
- Durée du projet

2- Qualité documentaire et procédurale

- Cadre documentaire formalisé et hiérarchisé
- Gestion documentaire normalisée
- Processus d'amélioration suivie et continue

3- Amélioration des processus de contrôle interne

- Formalisé et intégré au corpus procédural
- Intégré aux niveaux pertinents au sein des processus

1- Choix de recours à une expertise externe

Expert-comptable, commissaire aux comptes

Connaissance des problématiques des personnes morales publiques

2- Mise en œuvre en deux phases

- Analyse de la situation et réactions/recommandations sur la mise en place du projet
- Appel d'offre pour un accompagnement dans la durée

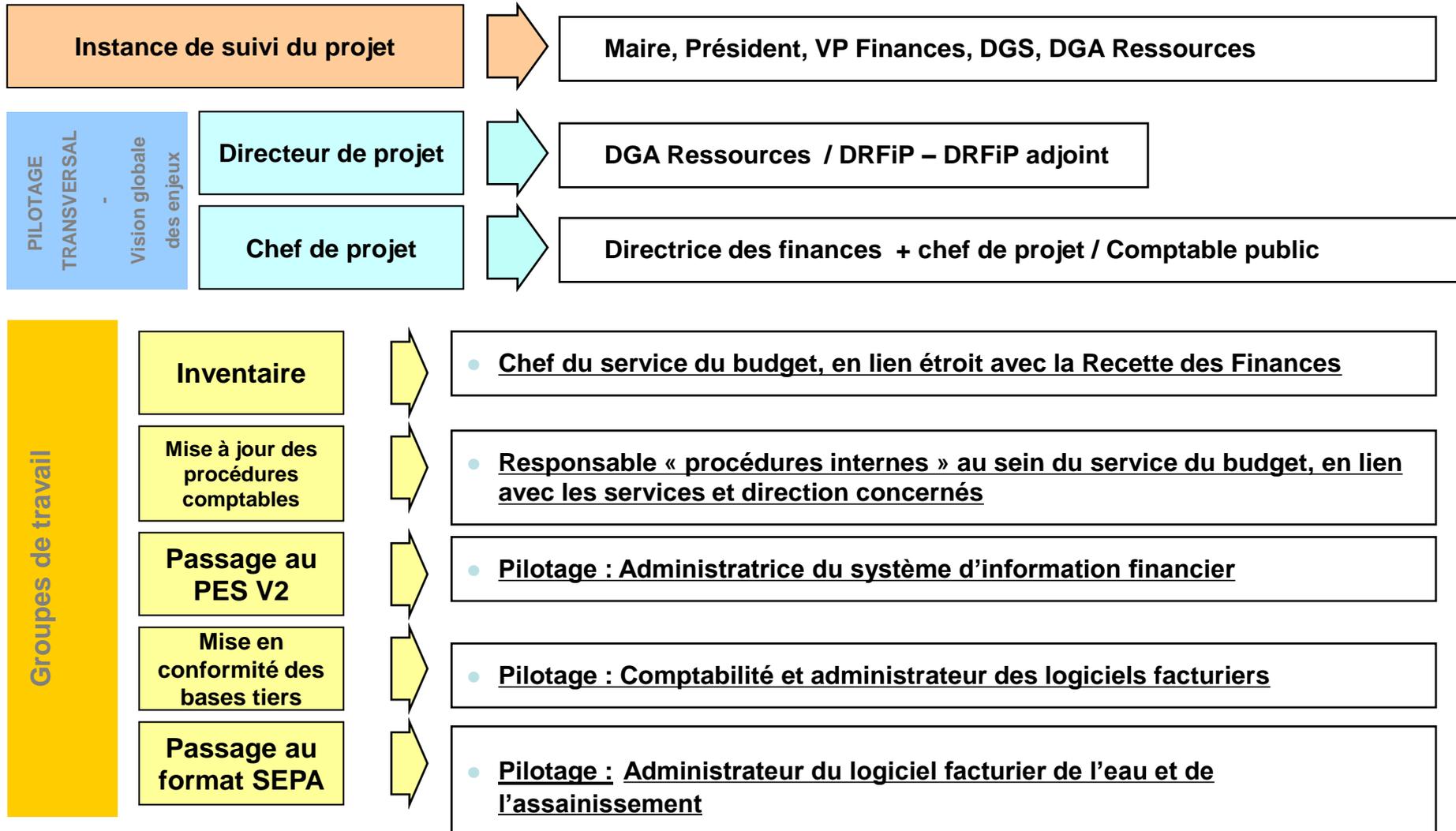
3- Objectifs:

1- Recommandations sur la gestion documentaire et procédurale

2- Avis sur la mise à jour des procédures

3- Révision annuelle des processus actualisés et des comptes associés chez l'ordonnateur (préfiguration d'un futur « commissariat aux comptes »).

7- Organisation du projet



1- Charte de l'audit interne:

Intègre une mission de suivi des recommandations résultant de ses audits
Choix d'élargir cette mission au suivi des plans d'action faisant suite aux rapports de la CRC

2- A compter de 2013: lettre de mission spécifique :

- Revue de l'exhaustivité des plans d'action
- Vérification de l'état d'avancement des plans d'action

3- Compte rendu annuel à la Direction général sur le suivi de ces plans d'action

4- Communication aux assemblées des conclusions du rapport de suivi

1- Mise en œuvre des outils adaptés de gestion de projet

Support méthodologique de la Direction conseil, pilotage et performance

- Outils de gestion de projet (suivi des actions, des acteurs, des délais, identification du chemin critique et des points d'arbitrage)
- Outils de gestion de la qualité documentaire

2- Instances de suivi et d'arbitrage

Revue de projet mensuelle (Direction de projet interne à la CUS)

Revue de projet trimestrielle (Direction de projet CUS – DRFiP)

3- Pilotage stratégique:

Temps de travail bisannuels avec l'instance de suivi du projet (Exécutif + VP + DGS) (lors des phases de préparation des grandes étapes budgétaires)

4- Instances de communication

– information sur l'avancement du projet et accompagnement du changement

CODIR – réunions de l'encadrement supérieur

Réseau de la fonction finance

1-Compte rendu aux élus

Présentations bisannuelles aux assemblées à l'occasion des grandes étapes budgétaires (adoption du budget primitif (décembre) et débat sur le compte administratif (juin)).